



Terre saine
Communes sans pesticides



Journal Municipal d'Aurignac
janvier 2022

Inf'Aurignac



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

*Vœux de Jean-Michel Losego, Maire,
aux Aurignacaises et Aurignacais.*

Le Conseil Municipal d'Aurignac vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 ; nous espérons que vous toutes et tous resterez en bonne santé, on mesure encore et toujours à quel point c'est le premier des souhaits que nous pouvons formuler mutuellement. Ce dimanche 9 janvier, nous avons programmé de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux à la population mais nous avons rapidement compris en décembre que nous devons de nouveau l'annuler. Comme nous voulons à tout prix garder le lien avec vous, vous recevez ce journal municipal pour retracer notre activité de l'année passée et dessiner l'action municipale à venir.

Nous regrettons évidemment vivement de devoir encore différer une nouvelle occasion de nous rencontrer lors d'un moment convivial mais, en responsabilité, nous devons collectivement assumer les directives essentielles pour limiter la propagation et les méfaits de ce satané virus qui empoisonne notre quotidien depuis presque deux ans. Et, même si le Conseil Municipal est respectueux de l'autonomie et des libertés individuelles, nous ne pouvons qu'enjoindre chacun à se soumettre au respect des gestes barrière, aux protocoles protecteurs et inviter à la vaccination, seules méthodes reconnues pour limiter la propagation et les effets de cette maladie.

Bien évidemment, la Covid-19 aura largement marqué encore l'année 2021, conditionné l'activité de votre conseil municipal et des agents municipaux, comme pour tout un chacun. L'adaptation permanente aux règles évolutives, les modifications de planning, les mises à l'isolement des uns puis des autres ont requis toute notre attention et notre énergie, tout en s'astreignant à garder la tête froide et à agir en notre âme et conscience, si souvent la dernière boussole pour concilier les protocoles à respecter avec la nécessaire et compréhensible poursuite d'une vie sociale régulière.

La Mairie, les écoles, mais aussi les associations, les commerces et entreprises, les institutions partenaires ont énormément phosphoré et agi pour vous proposer les services attendus et les activités habituelles, ou s'en rapprocher, et vous assurer une vie quotidienne malgré tout agréable, dans un cadre légal pourtant mouvant et embrumé.

Le Comité des fêtes, Aurignac Sous Pression, Aurignacourt pour ne citer qu'elles, ont tenu à renouer avec leur évènement emblématique, dans une dynamique partagée avec la Mairie qui a pu mettre en place sa saison culturelle quasiment normalement, avec finalement plus de dates qu'à l'accoutumée, marquant son développement. Une nouvelle fois le Tour de France a traversé le village, le 14 juillet deux ans après son premier passage, pour une journée toujours conviviale... et motivante, pour une prochaine fois... une prochaine étape ?



Les associations sportives, les associations socioculturelles, La Cafetière, Alter'Ego, la bibliothèque, etc. ont fait de gros efforts d'adaptation et de remise en cause de leur fonctionnement pour proposer des activités régulières à leurs adhérents et ainsi créer du lien social profitable à tous : il faut soi-même avoir été confronté aux évolutions des règles à respecter, au casse-tête des mesures affichées au dernier moment par les autorités pour mesurer les efforts que cela a nécessité.

Malheureusement nous pouvons craindre que nous n'en ayons pas encore fini avec tout cela et nul doute qu'une bonne partie de l'année à venir va rester sous ce régime. Aussi les initiatives de numérisation et de communication à distance sont renforcées : nous avons notamment renouvelé et complété le dispositif « École Numérique » auprès de l'école élémentaire et nous avons accompagné la mise en place des plateformes « J'achète en Comminges » de la Communauté de Communes et « Directfermier » du Conseil Départemental.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts pour accompagner l'activité associative : la rénovation des vestiaires, détaillée un peu plus loin, mais aussi le déplacement du projecteur du cinéma pour le confort des spectateurs, la réfection des cours de tennis, l'aménagement du dojo, la formation sécurité des bénévoles et bien d'autres, tant c'est un souci quotidien des agents municipaux de répondre aux activités associatives.

Une fois de plus, nécessité faisant force de loi, l'année 2022 commence par une nouvelle qui va modifier à la fois nos priorités et nos habitudes tout au long de l'année, nous obligeant à rapidement trouver des alternatives judicieuses mais également à nous engager dans un projet que nous avons en tête sans oser le démarrer. Suite à une expertise demandée par nos services nous avons dû, pour des raisons impérieuses de sécurité, fermer le local de l'ancien musée, les WC publics attenants mais aussi l'accès à la plateforme prolongeant la place de la Mairie accueillant aujourd'hui le monument aux morts.

Se posent ainsi les questions des sanitaires dans ce secteur, du stockage du matériel du comité des fêtes mais aussi des espaces disponibles pour la fête locale, du repositionnement du monument aux morts et des cérémonies commémoratives, etc. et plus largement d'un réaménagement de l'ensemble Place de la Mairie et Place Algans en terme d'agrément, d'esthétique et de stationnement dans le centre-ville.

Nous réfléchissons collectivement à cette recomposition du cœur du village, nous en reparlerons.

Nous avons acquis la Salle Paroissiale, assurant une sécurité d'accueil pour la MJC et les Restos du Cœur, même s'il faudra améliorer leurs conditions d'exercice. Ces deux structures arrivées à Aurignac sur la pointe des pieds, se sont maintenant affirmées, ont trouvé leur public, validant leur choix de venir chez nous. L'ancienne salle paroissiale, moyennant quelques améliorations, palliera au moins en partie l'absence de salles à Aurignac ... en attendant un espace socioculturel plus ambitieux, dans quelques années.

À Aurignac, nous avons délibérément décidé de dérouler coûte que coûte notre programme municipal, celui pour lequel vous nous avez élus en 2020, sans attendre la fin hypothétique de la pandémie pour agir. Certaines communes ont fait un choix inverse, nous comprenons et respectons mais ce n'est pas notre philosophie. Alors il y a forcément un rythme différent pour les chantiers engagés, des évolutions de priorités, des reports et des ralentissements temporaires mais on agit pour porter Aurignac en avant.

Nous pouvons affirmer que nos efforts en ce sens portent aujourd'hui leurs fruits, corroborés par les bons chiffres d'évolution de la population mesurés par l'INSEE : cinquante nouveaux Aurignacais entre les deux derniers recensements, soit presque 5% de hausse. Nous avons un village très dynamique, où il fait bon vivre. Le foisonnement associatif engendre une riche activité socioculturelle et de loisirs, le marché hebdomadaire s'est développé (nous recevons à ce titre régulièrement de nombreuses demandes de commerçants ambulants), sans que cela n'altère la vie économique de nos commerçants sédentaires, au contraire : nous avons ainsi enregistré une vague nouvelle d'installations sur la commune en 2021 : une boutique ésothérique, une épicerie fine, une tatoueuse aussi dermographiste réparatrice, une friperie, une poissonnerie, une brasserie, une fleuriste, une boutique d'art et deux restaurants.



Le bureau d'information touristique de l'Office de Tourisme Cœur et Coteaux du Comminges s'est relocalisé de



façon avantageuse, montrant tout l'intérêt que porte la Communauté de Communes à notre cité. Ce dynamisme est reconnu dans le Comminges, en Haute-Garonne et au-delà désormais : ainsi, la commune a été lauréate du concours « Mon Beau Village » de la Dépêche du Midi dans la catégorie Environnement ; de manière plus officielle, le Ministère de la Transition Écologique nous a attribué le label Terre Saine, soit la plus haute distinction dans son domaine, faisant suite à la labellisation d'Occitanie Zéro-Phyto, niveau III, fin 2020, la commune ayant engagé une démarche éco-environnementale exemplaire en n'utilisant plus de produits phytosanitaires depuis 2015.

Nous avons en ce sens maintenu le concours « Maisons Fleuries » en 2021, pour lequel nous révélons le palmarès dans le Feuillet de ce mois-ci, et dont la remise des prix est couplée à celle de 2020, que nous n'avions pas eu l'occasion de récompenser.

Nous avons également poursuivi les actions d'économie d'énergie (éclairage LED à la salle polyvalente et deuxième tranche de conversion de l'éclairage public qui va bientôt débuter). L'embellissement du village se poursuit, avec la végétalisation d'une partie du boulevard Bertrand Adoue. Enfin, quatre hôtels à insectes, construits et posés par nos agents municipaux, contribuent à la biodiversité.



Le square du Plateau poursuit sa mue vers un jardin médiéval.

Nous soutenons l'initiative d'Alter'Ego pour concevoir un jardin partagé, sur le terrain du presbytère. Au Foirail afin d'inciter au réemploi et à la deuxième vie des objets, les bénévoles de La Cafetière ont ouvert un atelier de réparation de vélos et installé une boîte à livres.



J'en profite ici pour saluer le travail effectué par nos correspondants de presse locale qui, semaine après semaine, rendent compte de la vie aurignacaise, et font écho à l'action municipale, associative et économique, en toute bonne foi et sans esprit polémique : c'est un vrai bonus pour nous et pour le village, ils contribuent à cette notoriété.

Vous constaterez en interrogeant les nouveaux arrivants, que ce soit pour y habiter ou pour exercer une activité professionnelle, que c'est bien ce dynamisme socioculturel et la présence de tous les services à la population, marchands ou non marchands, qui les ont attirés pour s'installer dans le secteur.

D'ailleurs, cet engouement provoque une hausse du marché de l'immobilier et engendre une raréfaction des biens à louer ou à vendre. Aussi, nous projetons d'effectuer un recensement précis des locaux vacants, que ce soit des habitations ou des locaux commerciaux, afin d'anticiper les évolutions à venir de l'urbanisme, car la Loi Climat et Résilience promulguée cet été va raréfier les possibilités d'extension des zones urbanisables par le principe dit du « Zéro artificialisation nette », c'est-à-dire qu'on ne pourra prévoir une nouvelle construction (publique ou privée) qu'en supprimant des surfaces déjà construites mais en friche ou abandonnées ... un casse-tête en perspective.

Enfin nous sommes désormais régulièrement sollicités pour accueillir des réunions ou des séminaires collectifs pour lesquels nos installations (Espace St-Michel, Mairie, Musée de l'Aurignacien, Donjon, etc.) et nos possibilités de restauration sont appréciées. Ces accueils rejaillissent ainsi sur le commerce local.

Nous avons par exemple en 2021 reçu « Tourisme Haute-Garonne » pour un « live » au Donjon et deux rendez-vous « 31 Notes d'été » au Musée de l'Aurignacien.

Le CNFPT, centre de formation des agents des collectivités, a organisé deux formations à la Mairie dans la salle Nord en 2021. Il reviendra car l'accueil et le cadre ont été appréciés.

La rénovation de la Mairie est ainsi, pour cela aussi, une réussite qui contribue à l'économie locale. Actuellement toutefois, nous ne pouvons accueillir de telles organisations que sur un jour car la capacité d'hébergement locale est trop faible. C'est pourquoi, entre autres, nous poursuivons la réflexion de création d'une structure d'hébergement touristique de groupes, sur le site de Joulin, lorsque l'AGAPEI l'aura quitté. Cette réflexion s'est étayée en 2021 et nous allons prochainement engager une étude de faisabilité et de positionnement afin de mesurer les potentialités d'un tel équipement à Aurignac.

D'autre part, l'acquisition par la Mairie des terrains du chemin de la Fontaine vieille permet de poursuivre la préparation de la réimplantation future de l'AGAPEI Le Comtal.

En 2021, dans le journal municipal des vœux, nous évoquons la rénovation des vestiaires du stade : nous l'avons réalisée pour un coût de 14 340 € HT sur les fonds propres de la commune, pour un coût total de 71 671€ HT. Une grande partie des travaux a été effectuée en régie, c'est-à-dire par nos agents communaux. À cette occasion, nous soulignons leurs qualités professionnelles, permettant la maîtrise d'une partie des chantiers et de leur coût.

À cet effet, nous poursuivons année après année l'acquisition de matériels professionnels pour améliorer leur productivité et garantir de meilleures conditions de travail : cette année, nous avons ainsi investi dans un nouveau tracteur, une lame de déneigement, un broyeur de végétaux, un broyeur d'accotement, un perforateur, une sableuse ...

Il serait pertinent de pouvoir envisager la mutualisation de ces équipements et des acquisitions plus conséquentes avec les communes voisines, leur offrant de nouveaux services et permettant un meilleur amortissement matériel et budgétaire ; un achat collectif, des coûts partagés, des économies pour tous !



Si nous soulignons facilement l'expertise de notre équipe technique parce que leurs réalisations sont visibles, nous devons considérer l'ensemble des agents municipaux, tant administratifs et de développement, que d'entretien ou auprès des écoles, qui permettent tous à leur poste de vous rendre le meilleur service public, de façon toujours plus professionnelle. Il faut savoir que chaque réalisation municipale mobilise bien sûr les élus municipaux mais aussi toutes les compétences des agents : définition du projet d'abord, puis montage administratif préparatoire, conception-réalisation et entretien par la suite. Les projets n'existent et ne se réalisent que par la mobilisation de tous.

Pour l'ensemble du personnel, nous nous équipons pour être toujours plus efficaces : informatique, logiciels-métiers, matériel d'entretien, etc.

Cette année, l'ensemble des registres de l'état-civil a été numérisé afin de faciliter leur consultation par le public.

Nous poursuivons la numérotation des maisons par le Vieil Aurignac et ensuite par les rues de la périphérie pour lesquelles le positionnement des numéros est moins aisé en l'absence de murs de façade ou de clôture et pour lesquelles il faudra donc avoir recours à des piquets de support.

Nous poursuivrons ensuite le programme par la pose de panneaux d'indication des lieux-dits et hameaux. Ce programme concourt à lutter contre l'isolement (on en prend conscience particulièrement dans ces temps de crise sanitaire) en permettant l'identification de chaque domicile, facilitant ainsi le repérage par les services de santé et de secours, et les services de livraisons.



Pour faciliter le travail des secours d'urgence et pour améliorer la sécurité vitale de la population, nous avons également fait l'acquisition de quatre défibrillateurs dont trois sont fixes (stade, Espace St-Michel, salle polyvalente) et un sera mobile pour les manifestations localisées hors de ces trois points fixes (Donjon, Allée de la Merci, Foirail par exemple).

En 2022, nous nous attacherons à former le plus grand nombre de personnes à leur utilisation.





L'année 2021 a été une année de divers chantiers de voirie pour le confort des déplacements quotidiens corrigeant d'anciens dysfonctionnements en terme de sécurité : croisement de Boussan, carrefour Traverse du Foirail/Boulevard Adoue, Rue de la Fontaine Vieille, Route de Boussens, croisement Chemin de Las Peyrères/Chemin Fontaine Vieille, Rue de la Tour de Savoie, pose de 3 miroirs de visibilité (Chemin de la Bourdette, Rue de la Poste, Lotissement des Esclottes), sans compter la reprise du mur de soutènement au Fonds de la Côte pris en charge par la 5C comme le chemin de Bourbon (dont le coût est partagé entre la 5C, la commune d'Aurignac et celle de Montoulieu-Saint-Bernard).

À cet instant de ma présentation je tiens à saluer l'engagement rapide et efficace d'Alex Paute, pour endosser le rôle d'adjoint chargé des travaux dans la suite de notre regretté Marc Granjon.

Dès sa nomination Alex a mis toutes ses compétences techniques et sa bonne connaissance d'Aurignac au service de l'équipe municipale, de l'entretien du village et des projets.

Au sujet de l'équipe municipale, nous avons aussi pris acte de la démission d'Émilie Flambeaux pour convenances personnelles ; nous la regrettons notamment parce que, très vite engagée dans le travail collectif, elle constituait un élément prometteur de l'équipe. Toutefois, on peut considérer qu'elle poursuit sa mission au service des Aurignacais à sa façon, notamment à travers La Cafetière mais aussi dans le réseau associatif local. Nul doute que nous aurons l'occasion de travailler ensemble d'une autre manière.

Enfin il est à noter que c'est Laurence Darnise qui assure désormais le rôle de conseillère communautaire.

Toujours concernant les travaux, nous allons en 2022 poursuivre la rénovation de la maternelle déjà engagée il y a trois ans. Après avoir traité l'accessibilité ainsi que la rénovation des sanitaires, nous allons nous occuper cette fois-ci de la structure (toiture) et des parois pour améliorer l'isolation. Vous le verrez, l'aspect extérieur sera profondément remanié, modernisé. Enfin, nous avançons pour une rénovation de la gendarmerie, propriété communale.

De nouveau, ce sont les questions d'accessibilité et d'isolation thermique qui nous guideront, mais nous voulons en profiter pour améliorer l'organisation intérieure des locaux, très (trop ?) ancienne et plus du tout adaptée au fonctionnement actuel d'une administration. L'enjeu est bien évidemment de garder ce service public d'État à Aurignac, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires qui font le choix de venir exercer chez nous. Nous ne pourrions certainement pas porter ces travaux en 2022 mais nous définirons le projet et rechercherons toutes les manières de le financer. En attendant, en 2021, ce sont plusieurs logements de la caserne qui ont été remis à neuf et rendus plus confortables.

Enfin, nous réaliserons les WC à proximité du boulodrome car nous le devons à nos amis pétanqueurs ayant remonté le club il y a quelques années, ayant fait le choix de garder l'identité aurignacaise alors que le comité départemental pouvait les pousser à migrer. Notons que le boulodrome, depuis l'incendie de la salle des fêtes, est le seul lieu communal recevant du public dépourvu de commodités.

Le patrimoine historique nous anime et nous occupe toujours autant : outre une réfection intérieure de la Chapelle St-Roch, nous avons programmé la réhabilitation de trois murs dans le vieil Aurignac : le mur de soutènement de la place de la Vierge, un mur du jardin St-Roch et le mur de l'Allée. L'Architecte des Bâtiments de France souhaitant des précisions techniques sur notre projet nous avons, sur le champ, mandaté Virginie Lugol, architecte du patrimoine qui nous a déjà accompagnés pour l'église.

Nous avons reporté la réalisation de ce projet à 2022 (nous sommes quasiment prêts à démarrer) et nous l'avons remplacé en 2021 par une intervention d'urgence au rempart nord du Donjon (coût total : 56 052 € HT dont 44 842 € HT de subventions), pour laquelle nous avons obtenu des financements de l'État (par l'intermédiaire de la même ABF Mme Brou-Poirier), de la Région et du Département, en urgence également. Nous avons devancé le diagnostic complet que nous allons engager en 2022 sur le Donjon, afin de préserver ce joyau dans l'ensemble du patrimoine aurignacais, et de l'aménager pour un meilleur accueil des visiteurs et des animations culturelles, réglant également quelques difficultés structurelles avec les maisons riveraines liées à son imbrication dans la vieille cité.



Nous avons également commandé au Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save la réalisation d'une partie du raccordement à l'assainissement de la Rue des Nobles. Nous le poursuivrons jusqu'à l'église dès que possible.

En 2022, dans tous les cas, nous ferons avancer le raccordement à l'assainissement collectif de la route de Bousens et du Chemin de la Fontaine Vieille, en préambule de l'aménagement d'un cheminement doux que nous souhaitons engager sur ces deux axes : un dossier de maîtrise d'œuvre va s'ouvrir rapidement dès ce début d'année sur le Chemin de la Fontaine vieille, qui découle de l'enquête sur les mobilités réalisée l'an dernier et que nous allons pouvoir lancer par un financement LEADER Europe.

Ce secteur, axe de communication qui s'inscrit dans la continuité du village, requiert toute notre attention. Nous réfléchissons à une modernisation du camping et nous sommes en discussion avec nos nouveaux kinésithérapeutes pour un lieu d'installation de leur activité afin d'améliorer l'accessibilité et le stationnement, mais aussi garantir une plus grande proximité avec leurs collègues professionnels de santé. Ce site verra également l'installation des nouveaux locaux de l'AGAPEI pour une meilleure qualité de vie quotidienne des résidents accueillis.

Cette zone est aussi celle des activités sportives, fréquentée par de très nombreux jeunes se déplaçant à pied ou à vélo, ce qui nécessite une sécurisation de ces modes de déplacement. Toute proche, la piscine intercommunale fait l'objet d'une opération de rénovation programmée en plusieurs tranches. La première consiste actuellement en la reprise complète des bassins ; elle se poursuivra par une réorganisation des locaux sanitaires et techniques et se terminera par la création d'un espace zen pour répondre aux nouvelles attentes des visiteurs.



2021 aura été une année dédiée à la citoyenneté. Elle a malheureusement démarré, malgré notre mobilisation, par un combat perdu face à l'exemple même de la brutalité aveugle et rétrograde d'une politique libérale, endossée par les dirigeants de La Poste. Ceux-ci, uniquement portés par la recherche sans limite de dividendes toujours plus gros, oublient complètement le service aux usagers, le bien-être de leurs agents et le bien-vivre des territoires. Ils préfèrent concentrer l'activité, fermer des services qui ont fait leurs preuves. À mon sens, ils ont 30 ans de retard dans leur perception de l'évolution économique que la crise sanitaire amplifie, à contre-courant du mouvement de fond de la société, qui redécouvre la proximité, la solidarité, la péréquation, le service personnalisé, l'engouement pour le rural et la recherche de solutions partagées co-construites.

Mais en constatant les divers dysfonctionnements du système mis en place depuis avril 2021 (que nous avons prédits pourtant), on peut penser qu'ils devront revenir en arrière un jour ... Espérons que cela ne sera pas trop tard ... Malgré notre déception, nous avons quand même, assumé notre engagement pour ce service public en accompagnant les travaux réalisés dans le bureau d'accueil et en recevant temporairement la Maison France Services dans le hall de la Mairie.

Heureusement, la suite de l'année citoyenne à Aurignac fut plus agréable. Les deux échéances électorales de juin auront permis à chaque majorité sortante, départementale et régionale, de renouveler son mandat, validant ainsi la poursuite de politiques sérieuses, responsables et ambitieuses, au service de tous les territoires, même les plus ruraux comme le nôtre. Toutefois avec moins de 45%, la participation électorale reste faible, s'expliquant en partie, certes par le contexte sanitaire encore délicat, également consécutif à une organisation ratée de la distribution de la propagande et des outils de vote, mais tout de même... elle est le signe d'un désintérêt du citoyen pour la vie politique.

Nous devons collectivement établir ce constat d'échec et poursuivre, voire reprendre, le travail pédagogique pour inciter au vote car nous ne pouvons nous résoudre, quelle que soit la compétence que nous reconnaissons aux candidats, à accepter que plus de la moitié des citoyens ne participent plus à ce devoir républicain, qu'ils ne donnent plus leur avis quand ils en ont l'occasion.

C'est entre autres ce constat récurrent qui nous a conduit à créer un Conseil Municipal des Jeunes, projet qui nous tenait à cœur. Sous la conduite d'Aurélie Ducourant, conseillère municipale, et avec l'appui de la Commission Jeunesse et de l'ensemble du conseil municipal, les élections ont eu lieu le 10 décembre et l'installation le 15 décembre. Nous pouvons affirmer que l'enregistrement de 16 candidatures et la participation de 67,36% pour une première sont déjà des succès. Dès le début 2022, le CMJ se mettra au travail à la fois pour nous éclairer sur les idées et attentes de cette génération mais aussi pour se former à la citoyenneté.



Enfin, nous avons voulu rendre un hommage fort et durable à Samuel Paty enseignant victime de la barbarie. Le 16 octobre, un an jour pour jour après son assassinat, lors d'une cérémonie marquante, devant une assemblée nombreuse, très recueillie, exprimant ainsi l'attachement des Terres d'Aurignac à nos valeurs démocratiques et républicaines.

Je finirai ce chapitre en martelant l'importance des échéances électorales de 2022, présidentielle (premier tour le 10 avril) et législative (premier tour le 12 juin), en vous enjoignant toutes et tous à venir exercer votre devoir civique en commençant pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, par s'inscrire sur la liste électorale avant le 4 mars 2022. Vous veillerez notamment à ce que les plus jeunes adultes de votre entourage soient bien inscrits.



Être élu de la République Française c'est être élu par tous les citoyens, pour tous les citoyens sans ostracisme ni discrimination.

À ce titre nous pensons qu'il faut œuvrer pour aller vers une société plus inclusive en changeant les mentalités en profondeur.

En 2022, nous souhaitons poursuivre notre démarche de développement de la citoyenneté, de diverses façons. Nous inaugurerons, si le contexte sanitaire le permet, deux nouveaux types de rendez-vous. Chronologiquement, le premier sera une soirée sur un thème de société qui nous concerne tous.



Le 11 février, nous avons reprogrammé la pièce de théâtre « Une femme seule » sur le thème des violences faites aux femmes. La représentation sera suivie d'un débat avec des représentantes de l'association saint-gaudinoise et commingeoise « Femmes de papier ».

À l'avenir, une, deux ou trois fois par an, nous vous donnerons rendez-vous pour des rencontres sur des thèmes de société : le débat, la discussion, l'expression sur des sujets sociétaux aideront, nous l'espérons, à redonner le goût à la vie collective.

Le 14 mai, autre format de participation citoyenne : après le débat et les paroles, place à l'action ! Nous vous invitons pour une « journée citoyenne » de remise à niveau et d'entretien du camping municipal !

Au-delà du support du camping municipal, pour lequel nous voulons par cette initiative redonner une visibilité auprès des aurignacais, nous voulons créer un moment convivial de partage et permettre une participation concrète à la vie municipale : pour cela, rien de mieux que de collaborer à des chantiers participatifs. Vous pouvez dès aujourd'hui noter cette date dans vos agendas et vous inscrire auprès de la Mairie, comme l'a déjà fait spontanément une (très) jeune aurignacaise, nouvellement villageoise, dès le mois de décembre ; elle a montré l'exemple, suivez-le !



Vous le voyez, crise sanitaire ou pas, votre Conseil Municipal, votre Mairie foisonne d'idées, de projets, de réalisations pour que la vie à Aurignac reste agréable, dynamique, solidaire.

« Nul besoin d'espérer pour entreprendre, nul besoin de réussir pour persévérer »

Ma volonté politique est d'œuvrer

pour fédérer les énergies et les atouts de notre bassin de vie.

*Cette dynamique, partagée par mon équipe municipale
renforce notre détermination collective . . .*

*Merci à chacune et chacun pour son engagement quotidien
au service d'un projet social, solidaire et participatif.*

Bonne Année à toutes et tous,

dans un territoire rural dynamique

que nous continuerons de porter en avant !



Ce journal municipal est dédié à Marc Granjon, pour qui toute l'équipe municipale a une pensée émue.



*Nous regrettons ses valeurs humanistes,
ses connaissances techniques
et sa bonne humeur,
autant de qualité au service de tous.*

Chaque conseiller dans sa fonction continue de servir au mieux le projet municipal social et solidaire...